



MAIRIE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

Direction de l'Urbanisme

Tel : 04.90.38.55.04

Mail : urbanisme@islesurlasorgue.fr

L'Adjointe déléguée à l'urbanisme

A

**LA LIGNE MEDIA
119 Chemin de la Baracine
Monsieur Olivier LETONDEUR
30000 NÎMES**

Affaire suivie par : Alain COSTE
Dossier : DPE08405424F0004
Demandeur : LA LIGNE MEDIA
Déposé le : 09/12/2024
Complété le : 09/12/2024
Travaux : 115 Z. I La Petite Marine 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE
Lettre recommandée avec AR.

OBJET : Déclaration préalable de nouvelle installation publicité et préenseigne: DPE08405424F0004

Monsieur,

J'ai le regret de vous transmettre ma décision d'opposition à la déclaration préalable décrite en objet au motif qu'un point réglementaire du règlement Local de la Publicité n'est pas respecté.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations

L'ISLE SUR LA SORGUE le 24/01/2025
Françoise MERLE





MAIRIE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

**OPPOSITION A DECLARATION PREALABLE
Relative à l'installation d'un dispositif publicitaire.**

DESCRIPTION DE LA DEMANDE D'AUTORISATION		référence dossier :
Déposée le 09/12/2024		N° DPE08405424F0004
Par :	LA LIGNE MEDIA	
Demeurant à :	119 Chemin de la Baracine 30000 NÎMES	
Représenté par :	Monsieur Olivier LETONDEUR	
Pour :	Installations d'un dispositif publicitaire scellé au sol	
Sur un terrain sis :	115 avenue de la Grande Marine 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE	

Le Maire de la Commune de L'ISLE SUR LA SORGUE

Vu la déclaration préalable susvisée,
Vu le livre V – Titre VIII – Chapitre 1^{er} – article L.581-6 et R. 581-8 du code de l'Environnement,
Vu le règlement local de la publicité opposable en date du 21/10/2022
Vu le règlement de la zone ZP4 du règlement de Publicité et en particulier l'alinéa P4.3
Considérant que la longueur de l'unité foncière jouxtant la voie publique est inférieure à 50 mètres (48.37 m)

DECIDE

ARTICLE 1 : Il est fait opposition au projet de support publicitaire décrit dans la demande susvisée.

L'ISLE SUR LA SORGUE, le 24/01/2025

**Pour le Maire,
L'Adjointe déléguée à l'urbanisme,**



Françoise MERLE